



PROGRAMME FAUNE EN DANGER

QU'EST-CE QU'UN SUIVI ?

QU'ENTEND-ON PAR SUIVI DES AMÉNAGEMENTS ?

Le suivi est une étape essentielle d'un projet de restauration ou d'aménagement d'habitat. Il permet entre autres d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien des installations, tout en permettant d'évaluer les résultats biologiques d'un projet.

SUIVI PHYSIQUE : VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DE L'AMÉNAGEMENT

- Il consiste à vérifier régulièrement l'état et le fonctionnement de l'aménagement (taux de survie des végétaux, stabilité des ancrages des sites d'exposition au soleil, etc.) ;
- Il permet de déterminer si l'aménagement a entraîné des conséquences imprévues ou négatives (érosion, accumulation de débris, développement de végétaux indésirables, modification de l'aménagement, etc.) et d'y apporter les correctifs nécessaires.

On demande généralement d'effectuer une première visite au printemps ou à l'été qui suit la réalisation d'un aménagement et de procéder ainsi pour les deux années suivantes. Les visites devraient se faire à certaines périodes critiques, en fonction des travaux effectués. Par exemple, dans le cas d'aménagements visant le poisson, les visites devraient être effectuées après de fortes crues ou avant la période de fraie.

Les problèmes rencontrés à la suite de la réalisation d'aménagements varient en fonction des travaux effectués. Quoi qu'il en soit, il est crucial d'identifier la source et la cause du problème rencontré afin de modifier les ouvrages de façon à ce que leur utilisation par la faune visée soit optimale. Les correctifs à apporter peuvent consister à fixer une structure de nidification devenue instable au fil du temps par exemple.

SUIVI BIOLOGIQUE : ÉVALUATION DU SUCCÈS DE L'AMÉNAGEMENT

L'amélioration d'un habitat n'entraîne pas nécessairement de changements instantanés sur les habitats fauniques visés. Un suivi sur plusieurs années permettra d'évaluer les retombées des travaux. L'objectif du suivi biologique est de :

- constater les effets à court terme des aménagements sur la faune ou les populations visées;
- chiffrer les effets de l'aménagement sur la population visée en termes de bénéfices faunique et monétaire;
- mesurer le degré d'atteinte des objectifs à long terme établis lors de la planification des aménagements, soit le maintien, la réintroduction ou l'augmentation de la population visée dans son milieu.

Pour tout projet d'aménagement, la prise ou la possession de données avant la réalisation des travaux est un élément crucial du suivi biologique. De fait, ces informations permettent une connaissance de l'état des populations fauniques préalablement à la réalisation de l'aménagement. Les visites subséquentes permettront quant à elles de quantifier les bénéfices obtenus.

Quand réaliser les suivis biologiques ?

Le printemps et le début de la saison chaude constituent sans contredit les moments de l'année les plus propices pour la réalisation des suivis biologiques. Toutefois, dépendamment des espèces, les périodes les plus optimales peuvent varier légèrement (tableau 1).

Tableau 1 : Périodes les plus propices pour réaliser les suivis biologiques en fonction des classes d'organismes.

Classe d'organismes	Période recommandée	Justification
Amphibiens	Début mai et début juin	Période d'accouplement pour la majorité des espèces*
Tortues	Fin avril à mi mai	Les tortues se font chauffer au soleil à cette période
Poissons	Début mai ou mi octobre	Périodes de fraie de la majorité des poissons d'eau douce du Québec ⁺
Oiseaux	Début juin à fin juin	Période de reproduction des oiseaux nicheurs

**Il est important de planifier votre visite en fonction de la biologie de l'espèce visée.*

En plus du **suivi biologique à court terme à appliquer durant les trois années suivant la réalisation d'un projet**, la Fondation recommande également de procéder à l'évaluation à long terme des retombées fauniques un suivi sur sept années après les travaux d'aménagement. Bien que volontaire, la réalisation de ce suivi est hautement souhaitable.

POURQUOI FAIRE UN SUIVI DES AMÉNAGEMENTS?

Le suivi permet :

- d'augmenter l'expertise des promoteurs, de rassurer les bailleurs de fonds et les membres de votre organisme;
- de reconnaître les bonnes techniques ou les bonnes conditions d'utilisation, tout en permettant d'éviter de répéter les erreurs commises.

La Fondation a besoin de vos suivis pour mieux évaluer la pertinence de certains aménagements et pour conseiller d'autres promoteurs sur les meilleures interventions à préconiser en fonction des problématiques rencontrées.